

AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT

**Une commune soucieuse de son agriculture,
de son environnement.**

Notre commune, terre d'agriculture et de nature préservée, se donne pour mission de valoriser ses richesses locales. En soutenant activement nos agriculteurs, nous développons une agriculture durable qui améliore notre environnement tout en garantissant une alimentation saine et de qualité pour tous. Notre priorité est de préserver notre environnement pour les générations futures.

- Développer les compétences de la commission agricole existante.
- Aider les agriculteurs dans la constitution de dossiers administratifs : dégâts climatiques, gibiers...
- Encourager les projets de diversification de l'agriculture familiale, en tenant compte des enjeux liés aux changements climatiques.
- Inciter les agriculteurs à réaliser des analyses de sols afin d'optimiser les amendements.
- Entretenir les chemins agricoles, forestiers et de promenades.
- Inciter à la plantation et à la sauvegarde des haies/arbres le long des terrains agricoles.

- Soutenir financièrement nos agriculteurs à l'entretien des haies vives.
- Analyser les conditions de tarification de l'eau fournie aux agriculteurs.
- Maintenir et développer la collecte des déchets agricoles.
- Réaliser un cadastre des terres agricoles publiques et garantir la finalité des sols pour la production nourricière.
- Mettre en place des fossés végétalisés afin de favoriser la rétention des eaux pluviales et lutter contre l'érosion.
- Valoriser et appuyer les projets du Parc Naturel de la Vallée de l'Attert.
- Améliorer notre biodiversité en répondant aux appels à projets de la Région Wallonne (BiodiverCités)
- Poursuivre la création de nouveaux vergers et de mares afin de renforcer la biodiversité.
- Soutenir les projets de maraîchage local.
- Attribuer à chaque nouveau-né, un arbre qui sera planté sur terrain communal.
- Poursuivre la politique du "Zéro déchet".
- Continuer à tendre vers une utilisation moindre de pesticides en implémentant des alternatives efficaces.

- Réinstaurer des jardins partagés.
- Renforcer la lutte contre les infractions environnementales (caméras, agent constatateur).
- Encourager avec le DNF la régulation des populations de nuisibles (ratons-laveurs, sangliers).
- Poursuivre une gestion forestière durable et dynamique (charte PEFC).
- Sensibiliser les citoyens et producteurs locaux à la résilience alimentaire.
- Promouvoir toutes les initiatives favorisant le bien-être animal.
- Instaurer une politique efficace de stérilisation de chats errants (convention avec SRPA).
- Création d'une commission "partageons la forêt" reprenant tous les utilisateurs.
- Encourager la mise en place progressive de chasses silencieuses.
- Défendre notre statut de Parc Naturel